

Atlas de la biodiversité communale en Loire-Atlantique

Dossier de la rédaction de H2o
January 2021

Suite à l'appel à projets lancé en juillet 2020 par l'Office français de la biodiversité (OFB), 11 communes situées sur le territoire du Parc naturel régional de Brière se sont portées volontaires pour mettre en place un Atlas de la biodiversité communale (ABC).

Pour la 4^{ème} année consécutive, l'OFB a donné l'opportunité aux communes et intercommunalités de réaliser un diagnostic précis de la biodiversité sur leur territoire via l'appel à projets "Atlas de la biodiversité communale". Fort des 8 ABC lancés dès 2019 à l'est de son territoire, le Parc naturel régional de Brière s'est saisi de cette opportunité pour mobiliser les dernières communes de son secteur n'ayant pas encore bénéficié de cette démarche. Ainsi, 11 d'entre-elles se sont portées candidates pour mettre en place cette dynamique. La convention a été officiellement annoncée le mercredi 9 décembre en présence de Nathalie Franquet, directrice régionale de l'OFB en Pays de la Loire, lors du comité syndical du Parc. Sur une enveloppe nationale de 2,5 millions d'euros, plus de 260 000 euros ont été alloués au financement des ABC sur ces 11 communes. Leur mise en œuvre débutera dès 2021 pour une durée de 3 ans. Dans le cadre de cette démarche, des expertises naturalistes sont prévues pour améliorer les connaissances sur la faune et la flore ainsi qu'une programmation de rendez-vous tout public autour de la biodiversité. Les élus locaux seront également sensibilisés. Trois programmes de sciences participatives permettront aux habitants de contribuer aux inventaires et des événements intitulés "24h de la biodiversité" seront organisés pour recenser le plus d'espèces possibles. Ce diagnostic permettra d'aboutir à des actions concrètes pour préserver, valoriser et/ou restaurer la biodiversité sur le territoire du Parc naturel régional de Brière.

En janvier 2021, un nouvel appel à projets "Atlas de la biodiversité communale" sera lancé par l'Office français de la biodiversité. Les communes candidates auront jusqu'en mars pour déposer leur dossier.

Office français de la biodiversité